



Applications

Le revêtement extérieur est un substrat extérieur résistant à l'humidité et au feu convenant aux applications résidentielles et commerciales.

- Résidences privées
- Immeubles commerciaux
- Système d'isolation par l'extérieur avec enduit mince (système EIFS)
- Substrats de toiture

Avantages

Installation facile : S'installe aussi rapidement que les cloisons sèches ordinaires.

Résistance au feu : Âme en plâtre non combustible qui protège les occupants d'un immeuble et leurs biens lorsqu'un parement combustible est utilisé.

Protection contre les intempéries : La résistance à la moisissure procure une protection temporaire de la structure contre les éléments pendant les travaux.

NOM DU PROJET :

ENTREPRENEUR :

DATE:

Revêtement extérieur en plâtre (noyau traité)

REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

Le revêtement extérieur de Lafarge est un revêtement mural extérieur résistant à l'humidité conçu pour être recouvert d'un revêtement mural extérieur de finition comme un bardage, des briques, du placage de maçonnerie ou un stuc avec des lattes en fil de fer. L'âme de ce panneau est en plâtre non combustible renforcé d'une émulsion de cire qui assure une protection accrue contre l'humidité. Le panneau est recouvert d'un papier hydrofuge à l'avant (brun), à l'arrière et sur les bords longs.

Le produit peut également être intégré à des systèmes d'isolation par l'extérieur avec enduit mince (systèmes EIFS) si leur fabricant le recommande. Il peut aussi servir de barrière thermique dans les toits si le fabricant de couverture le recommande.

Dans la plupart des applications, la formulation de résistance supérieure à l'humidité élevée du revêtement Lafarge le protège en cas d'exposition aux éléments pendant une période pouvant atteindre un mois. Toutefois, le produit n'est pas conçu pour être exposé aux éléments pendant de longues périodes. Le produit doit être recouvert d'un revêtement extérieur de finition, de feutre ou d'un revêtement protecteur similaire s'il est exposé aux intempéries pendant plus d'un mois. L'application d'un scellant flexible pour sceller les sections coupées et les joints permet également de protéger le produit lorsque les travaux sont retardés pendant une longue période. Un revêtement protecteur et un scellant bien appliqués permettent de protéger le produit jusqu'à six mois. Bien protégé de l'humidité du sol et de surface, le produit peut être entreposé à l'extérieur jusqu'à un mois.

Le revêtement convient aux applications de construction qui exigent la fixation mécanique aux charpentes de mur ou de plafond en bois ou en métal. Il faut également fixer le revêtement de finition mécaniquement – au travers du produit – directement à la charpente.

Remarque : Ce revêtement non structurel est déconseillé pour les plafonds. Ce revêtement ne doit pas être employé lorsque la température peut dépasser 125 °F (52 °C) pendant des périodes prolongées ou dans des lieux extrêmement humides. De plus, il faut protéger la cloison de toute exposition aux conditions défavorables pendant l'entreposage et la construction.



les matériaux au cœur de la vie™

Durabilité

Ces produits permettent d'obtenir des crédits dans de nombreuses catégories en vue d'obtenir la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) remise par le U.S. Green Building Council. Visitez www.lafargenorthamerica.com pour obtenir de plus amples renseignements sur les crédits spécifiques et de la documentation.



*La norme fédérale sur les plaques de plâtre (SS-L-30d) a été retirée en 1984. Elle est mentionnée ici uniquement à titre informatif et ne doit pas être utilisée pour les constructions neuves.



Caractéristiques physiques

Noyau : Plâtre inerte, non combustible et dimensionnellement stable, additionné d'une émulsion de cire résistante à l'eau

Papier : 100 % recyclé; avant et bords = brun, arrière = gris

Bords longs : Droits

Sans amiante : Certifié GREENGUARD, homologué à titre de matière à faibles émissions

Formats proposés

Épaisseur nominale	1,3 cm (1/2 po)
Largeur nominale	1,22 m (4 pi)
Longueur standard	2,44 à 3,66 m (8 à 12 pi)
Poids nominal	7,81 kg/m ² (1,6 lb/pi ²)

Normes et codes

Le revêtement est formulé pour respecter les exigences des normes ASTM C 1396 (Section 9) et C 79 (âme traitée), de la *norme fédérale américaine SS-L-30d (Type II, Grade W), et de la norme CAN/CSA-A82.27-M.

Spécifications techniques

Homologuée UL pour le brûlage en surface (dossier R16102) (testée conformément à la norme ASTM E 84); propagation du feu = 10; pouvoir fumigène = 0

Combustibilité du noyau (testé conformément à la norme ASTM E 136); non combustible

Installation

Installer le produit conformément aux normes GA-253 ou GA-254 de la Gypsum Association ou à la norme ASTM C 1280.

Recommandations de manutention

Entreposer à plat, garder au sec et soulever le produit (ne pas le glisser) pour éviter de le rayer. Éviter d'endommager les bords. Consulter les normes GA-216 et GA-801 pour des recommandations détaillées.

Précautions

Porter des lunettes de sécurité et un respirateur approuvé par le NIOSH pendant les opérations qui produisent de la poussière (coupage, sectionnement, râpage, etc.).

Il est possible d'obtenir sur demande les fiches signalétiques santé-sécurité (FSSS) de tous les produits Lafarge.



Lafarge North America Inc.
Reston, Virginie 20191
États-Unis • (800) 237-5505

Lafarge Canada Inc.
Montréal (Québec) H3B 1L7
Canada • (866) 649-7786

www.lafargenorthamerica.com